

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
HONNEUR – FRATERNITE – JUSTICE

MINISTRE DE L'AUTONOMISATION DES JEUNES, DE L'EMPLOI, DES SPORTS ET DU SERVICE  
CIVIQUE  
AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (TECHGHIL)



AMI n°001/Commission interne-TECHGHIL/  
Étude architecturale et génie civil relative à la construction de l'incubateur agricole de  
Boghé

## 1. CONTEXTE

Le projet d'incubateur agricole à Boghé est une initiative ambitieuse visant à promouvoir le développement agricole dans la région. Située au sud de la Mauritanie, Boghé est une zone stratégique avec un fort potentiel agricole non exploité. Ce projet d'incubateur agricole est conçu pour devenir un centre d'excellence en matière de formation, d'innovation et de soutien aux entrepreneurs agricoles. L'incubateur agricole sera un complexe multifonctionnel comprenant des installations pour la formation, la recherche, l'expérimentation, et le développement des technologies agricoles. Il offrira des services de conseil et d'accompagnement aux agriculteurs locaux et aux startups agricoles, les aidant à adopter des pratiques agricoles modernes et durables. L'incubateur comprendra également des laboratoires, des espaces de coworking, des salles de conférence, des serres et des terrains d'expérimentation.

L'objectif est de créer un environnement propice à l'innovation et à l'entrepreneuriat agricole, en facilitant l'accès aux ressources, à l'expertise et aux technologies nécessaires pour transformer les pratiques agricoles traditionnelles.

## 2. OBJET DE LA MISSION

### 2.1. Objectif Général

Définir le cadre de l'étude architecturale, d'aménagement et de génie civil pour le local d'incubateur agricole.

L'objectif principal de cette étude est d'établir une base complète pour la conception, l'aménagement et la construction du local d'incubateur agricole à Boghé. Cela inclut les aspects architecturaux, l'aménagement intérieur et extérieur, ainsi que les études de génie civil nécessaires pour garantir que l'infrastructure est sécurisée, durable et efficace. Cette étude vise à créer un environnement optimal pour l'innovation et l'entrepreneuriat agricole, prenant en compte les spécificités locales et les besoins des utilisateurs finaux.

### 2.2. Objectifs Spécifiques

- 2.2.1. Élaborer un plan architectural détaillé
- 2.2.2. Proposer des solutions d'aménagement intérieur et extérieur
- 2.2.3. Réaliser une étude de génie civil pour garantir la stabilité et la durabilité des structures.

3. **TECHGHIL** invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.
4. **Les** Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

**NB** : En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

5. **Les** Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les services susmentionnés. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.
6. **TECHGHIL** examinera également la pertinence des Manifestations d'Intérêt au regard des critères suivants :
  - Les références générales : Il s'agit de toutes les références fournies par le candidat, couvrant les domaines suivants : études de conception de plans architecturaux, définition des matériaux et des techniques de construction, travaux d'aménagement, ainsi que travaux de génie civil. Le candidat ayant présenté le **plus grand nombre de références pertinentes** obtiendra la **note maximale de trente (30) points**.
  - Les références spécifiques : Il s'agit de toutes les références **dûment justifiées et attestées** relatives à des études menées dans le cadre de **projets de construction d'incubateurs agricoles** ou de structures similaires. Le candidat ayant fourni le **plus grand nombre de références similaires** se verra attribuer la **note maximale de soixante-dix (70) points**.
7. **TECHGHIL** dressera une liste restreinte de huit (8) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation de l'étude objet du présent AMI.
8. Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le Jeudi 5 juin 2025 à 12h30mn :

Secretariat du Directeur Général de l'Agence National pour l'emploi (TECHGHIL) Immeuble UTM Avenue Fayçal, BP : 5196, Nouakchott- Mauritanie

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes : de 9h à 17h

Mme Mariem SIDI MOHAMED, Tél : +222 46 47 03 10, e-mail : mariem.sidimed@techghil.mr

**Le Directeur Général**  
**Abdel Fetah ABDEL FETAH**